Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Diffusion d'une photo de classe sur facebook

Par imajin

Bonjour,

Une photo a été prise d'un groupe d'élèves de maternelle et de leur enseignante dans leur salle de classe.
Ce n'est pas un portrait, mais chaque visage est clairement identifiable.
Les parents desdits enfants avaient tous signé une autorisation relative à la prise de photo de leurs enfants en début d'année.

La photo a été publiée sur le réseau social facebook par l'enseignante.
Cependant, cette dernière ne l'a publiée que sur un groupe privé, fermé, dont elle contrôle l'accès et a rendu impossible à priori le partage de cette photo par des personnes autres qu'elle-même via les systèmes de sécurité proposés par facebook.

Tout ceci est-il légal ?

Merci beaucoup pour votre aide.

Imajin

Par Tisuisse1

Ce n'est pas une diffusion publique ouverte à tous, donc le "droit à l'image" est respecté.